

Déchets toxiques : nouvel espoir pour la plus grande nappe phréatique d'Europe

Par Noémie Rousseau(<https://www.liberation.fr/auteur/12536-noemie-rousseau>) — 17 avril 2018 à 19:56



A Stocamine, le 14 février 2018, dans une galerie à 500 mètres sous terre. Photo Pascal Bastien. Divergence pour Libération

Près de 44 000 tonnes de déchets hautement toxiques sont stockés au fond d'une ancienne mine en Alsace, menaçant ainsi une nappe phréatique. Mais l'idée de les déstocker refait surface : le ministère de la Transition écologique vient de commander une étude sur le sujet.

A Stocamine, la possibilité d'un déstockage des polluants hautement toxiques, enfouis sous la plus grande nappe phréatique d'Europe, refait surface. Un an après l'arrêté préfectoral autorisant le confinement pour l'éternité de 44 000 tonnes de déchets industriels ultimes, l'Etat entrouvre finalement une autre porte. Le ministère de la Transition écologique vient de commander une étude sur la faisabilité d'un déstockage total, scénario réclamé depuis la fermeture du site en 2002 par les collectivités territoriales, habitants, élus, associations et syndicats. Alors que les essais de bouchons en béton ont débuté dans ce cimetière chimique, le sort de l'ancienne mine de potasse de Wittelsheim (Haut-Rhin) n'est peut-être pas scellé.

A LIRE AUSSI

Stocamine : des promesses d'Etat enfouies sous les déchets toxiques(https://www.liberation.fr/france/2018/02/28/stocamine-des-promesses-d-etat-enfouies-sous-les-dechets-toxiques_1633023)

Site unique en France, Stocamine a ouvert en 1999. A l'origine, le projet était pensé comme une solution de reconversion pour le bassin minier alors que le filon de potasse s'épuisait. Sous la mine Joseph-Else, 100 km de galeries sont creusées dans le sel gemme. Un stock dimensionné pour accueillir en trente ans 320 000 tonnes de déchets industriels ultimes, de classe 0 et 1, contenant amiante, cyanure, mercure, arsenic, chrome... L'idée n'emballe pas immédiatement la population qui finit par s'y ranger avec l'introduction de la notion de réversibilité en cas de

problème. Or, trois ans plus tard, il y a un problème : un incendie révèle des irrégularités concernant les déchets qui y sont déposés. Certaines matières n'ont rien à y faire.

Depuis, on s'écharpe sur ce dossier, multiplie les expertises, rapports et consultations pour statuer sur le devenir des déchets. Le temps passe et compromet le déstockage. La mine s'effondre et la notion de réversibilité s'estompe. L'ennoyage, lui, est inéluctable. Et la remontée de l'eau chargée de polluants menace, à terme, la nappe phréatique.

Possible tournant

Mais un comité de pilotage réunissant 13 experts, rend en 2011 un avis favorable à l'enfouissement définitif, jugeant le déstockage trop long, coûteux et risqué. L'arrêté préfectoral sort en mars 2017.

Conformément à la décision de l'Etat, seuls ont été remontées les 2 270 tonnes de déchets contenant du mercure. C'était plié. Et achevé en 2024 selon le calendrier prévisionnel. Jusqu'à ce que l'Etat n'amorce un possible tournant ce mardi. *«Le ministre de la Transition écologique et solidaire a décidé que l'année 2018 soit mise à profit pour [...] expertiser le délai de quinze ans mis en avant par les Mines de potasse d'Alsace (MDPA) pour remonter l'ensemble des déchets hors bloc 15 [celui incendié, ndlr]»,* précise un communiqué du préfet du Haut-Rhin.

Si l'expertise, évaluant aussi le coût et les risques, conclut que le scénario peut prendre moins de temps qu'annoncé, cela pourrait changer la donne. Et puis, qu'y a-t-il vraiment au fond de la mine ? L'incendie en 2002 dans le bloc 15 a semé le trouble. Il a été provoqué par des résidus d'engrais, des substances inflammables qui n'avaient rien à y faire, a révélé l'enquête. La société exploitante et son directeur ont été condamnés. La nouvelle expertise devra donc faire la lumière sur *«le contenu effectif des colis de déchets stockés»* et préciser *«leur impact possible sur la nappe en cas d'absence de confinement efficace»*. Car dans l'hypothèse où le confinement restait l'option

retenue, le ministère souhaite une «*clarification du calendrier*» mais envisage aussi «*une période de surveillance in situ pendant quelques années*», au lieu de condamner immédiatement le puits. Façon d'admettre une possible défaillance du confinement.

«Cabinet indépendant»

«*L'ensemble des discussions intervenues avant l'adoption [de l'arrêté préfectoral] a conduit à renseigner le scénario de barrières de protection*», reconnaît la préfecture. En clair, le débat était biaisé. Jusqu'à présent il s'agissait surtout de savoir comment confiner pour l'éternité, et non comment déstocker. Comme si la réversibilité n'avait pas été sérieusement envisagée, encore moins étayée. Et le ministre, Nicolas Hulot, serait désormais «*conscient que toutes les études n'ont pas été à ce jour entièrement menées à leur terme pour permettre une décision définitive éclairée*», poursuit le texte. Le préfet va jusqu'à préciser que le «*cabinet indépendant*» missionné n'aura «*pas de lien ou d'intérêt avec les MDPA*», allusion à certains ingénieurs qui, avant d'être membres du décisif Comité de pilotage Stocamine, avaient participé aux études rendant possible l'ouverture du site. «*Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et des experts internationaux*» seront chargés cette étude, croit savoir le député LREM Bruno Fuchs qui a initié, avec Vincent Thiébaut (LREM Bas-Rhin), une mission parlementaire dédiée.

Lancée fin mars, elle contrôlera le protocole et les résultats. Et auditionnera également l'ensemble des acteurs de Stocamine passés et présents, dont l'actuel président de l'Autorité de sûreté nucléaire, Franck Chevret qui avait donné à l'époque son feu vert au projet en tant que directeur de la Direction régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). «*La solution logique était qu'on enlève tout pour protéger la nappe. Mais aucune étude sérieuse n'a été faite. Intellectuellement, c'était une aberration*», remarque Bruno Fuchs. Cette remise à plat s'inspire de ce qui a été fait ailleurs. Selon le

député, «*le même raisonnement qu'à Notre-Dame-des-Landes est à l'œuvre : de nouveaux éléments sont demandés pour renseigner la décision politique*». Le rapport des médiateurs, qui se sont penchés entre autres sur l'alternative d'un aménagement de Nantes Atlantique, avait précédé la décision d'abandon du projet d'aéroport. Pour l'heure, l'alternative au confinement chez Stocamine, c'est un restockage dans les mines allemandes.

Noémie Rousseau (<https://www.liberation.fr/auteur/12536-noemie-rousseau>)